



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/434
27 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 95 de l'ordre du jour

DÉVELOPPEMENT SOCIAL, Y COMPRIS LES QUESTIONS RELATIVES
À LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX
PERSONNES ÂGÉES, AUX HANDICAPÉS ET À LA FAMILLE

Politiques et programmes entrepris avec la participation
des jeunes

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|---|--------------------|-------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 6 | 3 |
| II. APPLICATION DES PRINCIPES DIRECTEURS CONCERNANT LA POURSUITE DE LA PLANIFICATION ET DES ACTIVITÉS DE SUIVI APPROPRIÉES DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE . . | 7 - 19 | 4 |
| A. Au niveau national | 7 - 10 | 4 |
| B. Au niveau régional | 11 - 16 | 6 |
| C. Au niveau international | 17 - 19 | 8 |
| III. COURANTS DE COMMUNICATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, LA JEUNESSE ET LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE | 20 - 30 | 8 |
| A. Au niveau national | 24 - 25 | 9 |
| B. Au niveau régional | 26 - 29 | 10 |
| C. À l'échelon international | 30 | 11 |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|---|---------------------|-------------|
| IV. PRÉPARATIFS DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE ET PROJET DE PROGRAMME D'ACTION MONDIAL POUR LA JEUNESSE À L'HORIZON 2000 ET AU-DELÀ | 31 - 79 | 11 |
| A. Activités au niveau national | 34 - 51 | 12 |
| B. Activités au niveau régional | 52 - 56 | 14 |
| C. Activités au niveau international | 57 - 79 | 15 |
| V. CONCLUSIONS | 80 - 83 | 20 |

Annexes

| | | |
|---|--|----|
| I. État d'application en juillet 1994 des principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse | | 23 |
| II. Calendrier de certaines des manifestations régionales et internationales destinées à marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse | | 25 |

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport, est soumis en application de la résolution 47/85 de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1992, intitulée "Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes". Il y a également lieu de se référer à la résolution 1993/24 du Conseil économique et social en date du 27 juillet 1993. Le rapport est fondé sur les données disponibles et sur les renseignements fournis par les États Membres, les organes et institutions des Nations Unies et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

2. Depuis l'adoption de la résolution 47/85 de l'Assemblée générale, les problèmes de la jeunesse ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des années internationales récemment proclamées par l'Assemblée générale. L'Année internationale des populations autochtones (1993), a été l'occasion d'examiner les droits et les besoins des jeunes autochtones¹. Le rôle des jeunes dans la promotion et la protection des droits de l'homme a été examiné lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue en Autriche, à Vienne, du 14 au 25 juin 1993². Dans le cadre de la célébration, en 1994, de l'Année internationale de la famille, plusieurs réunions préparatoires régionales et interrégionales ont mis l'accent sur les liens entre la jeunesse et la famille³. Enfin, la Conférence internationale sur la population et le développement, qui s'est tenue au Caire du 5 au 13 septembre 1994, a adopté un programme d'action centré sur les fillettes et sur les jeunes femmes.

3. Les questions relatives aux jeunes sont également examinées dans le cadre des travaux préparatoires de deux grandes conférences prévues en 1995 : le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 6 au 12 mars 1995) et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix, qui se tiendra à Beijing du 4 au 15 septembre 1995. Lors de sa première session, qui s'est tenue à New York du 31 janvier au 11 février 1994, le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social a examiné les problèmes de la jeunesse se rapportant aux trois questions fondamentales qui seront abordées lors du Sommet : atténuation de la pauvreté; création d'emplois productifs et intégration sociale. Il a été alors souligné que les jeunes étaient un des principaux groupes atteints par le chômage, ce qui avait pour effet de les marginaliser et de créer des tensions. Lors de sa seconde session, qui s'est tenue à New York du 22 août au 2 septembre 1994, le Comité préparatoire du Sommet a examiné un projet de programme d'action, sur ces trois points⁴, qui fait référence aux jeunes.

4. Dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la Division de la promotion de la femme et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ont réuni un groupe consultatif sur la jeunesse à l'Université de Princeton, États-Unis d'Amérique, du 1er au 5 février 1994, dans le but de formuler des stratégies et des programmes d'action visant à associer les jeunes, aux niveaux national et international, aux préparatifs de la Conférence. À la suite de cette réunion, la Division a organisé des réunions de groupes consultatifs sur la jeunesse au niveau régional

avant chacune des réunions préparatoires régionales, afin d'associer activement les organisations non gouvernementales de jeunesse aux préparatifs de la Conférence de Beijing de 1995.

5. La question de la délinquance juvénile est traitée dans le cadre des réunions préparatoires régionales en vue du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui doit se tenir à Tunis du 3 au 14 avril 1995.

6. La Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés, réunie au Caire en mai et juin 1994, a demandé instamment aux institutions compétentes des Nations Unies d'intensifier leurs efforts en vue de la formation de plans d'action orientés vers le développement de la jeunesse. À cet égard, les ministres ont notamment appelé à l'adoption du Programme d'action de la jeunesse mondiale et de la Déclaration d'intention sur la jeunesse.

II. APPLICATION DES PRINCIPES DIRECTEURS CONCERNANT LA POURSUITE
DE LA PLANIFICATION ET DES ACTIVITÉS DE SUIVI APPROPRIÉES
DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

A. Au niveau national

7. Les Principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse (A/40/256, annexe) recommandent que les États Membres formulent des politiques et des programmes nationaux en faveur de la jeunesse afin d'améliorer la situation des jeunes, et de mettre en place des structures de coordination gouvernementales ou non gouvernementales pour appliquer ces programmes globalement et sur une base intersectorielle. On trouvera à l'annexe I la liste des États Membres des Nations Unies – qui sont actuellement au nombre de 184 – ainsi que les principales mesures prises en application des Principes directeurs, dont le résumé figure dans le tableau ci-dessous. Il semble que la plupart de ces mesures aient été prises depuis l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix, célébrée en 1985. On se rappellera qu'à cette occasion plus de 100 pays avaient établi des comités nationaux de coordination. Une grande partie des nouvelles activités lancées en 1990 l'ont été par ces mêmes comités, qui avaient, en 1985, pris l'initiative des programmes et des politiques en faveur de la jeunesse.

Résumé des mesures prises par les gouvernements pour appliquer les Principes directeurs concernant la poursuite de la planification et les activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse

| Catégorie | Nombre | Pourcentage |
|---|--------|-------------|
| Pays ayant formulé une politique nationale en faveur de la jeunesse (intersectorielle) | 141 | 77 |
| Pays ayant établi un organe de coordination des affaires de la jeunesse (ministère, direction, conseil, comité, etc.) | 164 | 89 |
| Pays ayant mis en oeuvre un programme d'action en faveur de la jeunesse (services opérationnels, bénévoles) | 54 | 29 |
| Pays ayant pris ces trois types de mesures | 52 | 28 |

8. Dans les pays développés, les services administratifs mis en place pour s'occuper des affaires de la jeunesse ont souvent été rattachés à des services traitant d'autres questions prioritaires à l'échelon ministériel ou départemental (Ministère fédéral de l'environnement, de la jeunesse et de la famille, en Autriche; Ministère de la jeunesse et de l'éducation physique dans la République tchèque; Ministère de la jeunesse et des sports en France; Ministère des femmes et des jeunes en Allemagne; Ministère de la jeunesse et des arts, à Malte; Ministère de l'administration publique en Suède; Ministère de la jeunesse et des sports, en Roumanie; Ministère de la jeunesse dans la Fédération de Russie; Ministère de la jeunesse et des sports, en Ukraine. L'Italie et les États-Unis d'Amérique ont créé non pas des services administratifs centralisés, mais des offices publics de la jeunesse : l'Office international de la jeunesse en Italie, qui dépend du Ministère italien des affaires étrangères et, aux États-Unis, l'Office de la jeunesse, qui est rattaché à la United States Information Agency. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Service de la jeunesse du Ministère de l'éducation assure la liaison pour les questions relatives à la jeunesse.

9. Dans les pays en développement, c'est souvent un ministère ou une direction centrale qui assure la coordination de la politique de la jeunesse. De nombreux gouvernements ont des ministères chargés de la jeunesse et des sports (Algérie, Angola, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bénin, Brunéi Darussalam, Burundi, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guyana, Haïti, Inde, Indonésie, Iraq, Libéria, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maroc, Mexique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, République arabe syrienne, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Samoa, Sénégal, Sri Lanka, Soudan, Suriname, Tchad, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe). Plusieurs pays en développement ont mis en place des conseils, commissions ou instituts nationaux de la jeunesse auprès du Bureau du Premier

Ministre ou de la Présidence, ou rattachés à ces bureaux. C'est le cas en Argentine, au Chili, en Colombie, en Malaisie, aux Maldives, aux Philippines, en Thaïlande et au Zaïre. Dans plusieurs pays en développement, les gouvernements ont établi des directions de la jeunesse dans des ministères sectoriels (par exemple, éducation, développement communautaire, logement et travail, emploi, culture et tourisme, affaires nationales et affaires sociales).

10. Un certain nombre de gouvernements ont mis l'accent sur les problèmes prioritaires au niveau national. Le Burkina Faso a créé un fonds national de l'emploi ainsi qu'un fonds des activités productives, qui visent tous deux à porter un appui aux petites et moyennes entreprises créées par de jeunes diplômés. Le Kenya a conçu des politiques et des programmes de développement rural destinés à encourager les jeunes ruraux à rester dans leur région d'origine. Au Lesotho, une Conférence nationale sur l'alcoolisme et l'abus des drogues chez la jeunesse du Lesotho s'est tenue le 12 et le 13 octobre 1992 pour élaborer des projets concrets. En Namibie, le Ministère de la jeunesse et des sports a créé un centre de la jeunesse polyvalent qui mettra des services et des locaux à la disposition des jeunes et des organisations de jeunes. Fidji encourage les clubs de jeunes ruraux et les conseils de la jeunesse à entreprendre des activités rémunératrices. Les États fédérés de Micronésie envisagent la création d'un Congrès national des jeunes qui aurait notamment pour mission de réorganiser les structures communautaires et celles de la jeunesse pour améliorer les prestations de services à l'échelon local. Dans la Fédération de Russie, le Comité fédéral de la jeunesse a élaboré une politique fédérale intégrée de la jeunesse pour la période 1994-1997. Le 6 mars 1993, la Zambie a également lancé une semaine de la jeunesse afin d'encourager la participation de la jeunesse au développement national, par le biais d'activités rémunératrices. Aux États-Unis, le Président a signé le 21 septembre 1993 le National and Community Services Trust Act, instituant un nouveau service national et communautaire, appelé "Americorps", qui compte 20 000 participants. En outre, le Peace Corps a récemment nommé un coordinateur de la jeunesse dont le rôle sera d'administrer des projets en faveur de la jeunesse dans plusieurs pays en développement.

B. Au niveau régional

11. Les Principes directeurs contiennent plusieurs recommandations sur les plans régionaux d'action en faveur de la jeunesse (A/40/256, annexe, par. 70-72). Il est notamment souligné que les commissions régionales des Nations Unies ont pour mission d'assurer le suivi des plans régionaux d'action adoptés lors de l'Année internationale de la jeunesse en vue de renforcer les services de conseil, les séminaires de formation, les activités de recherche en matière de politique de la jeunesse et la coordination entre, d'une part, les organismes et les institutions du système des Nations Unies et, d'autre part, les organisations régionales de jeunes pour faciliter les actions communes en faveur des politiques et des programmes nationaux. Les commissions régionales et les autres organismes intergouvernementaux régionaux ont indiqué qu'ils avaient pris, pour l'application des Principes directeurs au niveau régional, les mesures ci-après.

12. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a organisé, le 9 septembre 1991, une réunion interinstitutions à Santiago. À l'issue de cette réunion, une déclaration conjointe⁵ a été adoptée. Cette déclaration appelle les acteurs institutionnels à s'intéresser en plus grand nombre aux problèmes de la jeunesse et préconise une approche dans laquelle les jeunes sont considérés à la fois comme bénéficiaires et comme acteurs du développement. Elle souligne par ailleurs l'importance de coordonner l'appui apporté aux pouvoirs publics dans la conception de stratégies intégrées en faveur de la jeunesse.

13. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a publié en 1991 les Guidelines for Youth Participation in Environmentally Sound and Sustainable Development⁶ (Directives sur la participation de la jeunesse au développement durable et écologiquement rationnel). Ce document contenait un projet de programme d'action pour encourager la participation des jeunes au développement écologiquement rationnel et formulait des recommandations pour renforcer les capacités de leadership, d'organisation et d'exécution des jeunes.

14. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a achevé en 1993 une étude intitulée Impact of drugs abuse among youth in the ESCWA region: approaches to Social Reintegration⁷ (Impact de l'abus des drogues sur les jeunes de la région de la CESAO : vers la réintégration sociale). Cette étude, financée par le Fonds des Nations Unies pour la jeunesse, décrivait l'ampleur du problème de la drogue dans la région de la CESAO, en particulier pour ce qui est du hachisch, de l'opium, de la cocaïne, du kat et des substances psychotropes, et présentait les résultats d'une enquête faite sur le terrain sur l'abus des drogues parmi les jeunes de la région.

15. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a reçu pour mandat d'assurer le suivi de l'application des principes directeurs. Dans ce domaine, elle a collaboré étroitement avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Mouvement panafricain de la jeunesse pour organiser une réunion régionale de jeunes à Cotonou en août 1993. Les participants à la réunion ont demandé que l'on examine et évalue la situation de la jeunesse africaine, et que l'on élabore un plan régional d'action pour la jeunesse pour l'an 2000 et au-delà.

16. À l'initiative de plusieurs organisations intergouvernementales régionales, une série de réunions régionales des ministres responsables de la jeunesse se sont tenues depuis 1985 en l'honneur de l'Année internationale de la jeunesse. La première Conférence des ministres européens responsables de la jeunesse s'est tenue à Strasbourg en 1985, sous l'égide du Conseil de l'Europe. Ces conférences se sont ensuite tenues à Oslo, en 1988, à Lisbonne, en 1990, et à Vienne, en 1993, et ont élaboré des politiques et des programmes régionaux de la jeunesse, qui doivent être mis en oeuvre sous l'égide du Conseil de l'Europe. D'autres conférences de ministres responsables de la jeunesse se sont tenues dans d'autres régions depuis 1985, notamment les Conférences de la jeunesse ibéro-américaine organisées par l'Organisation de la jeunesse ibéro-américaine; les Conférences des ministres francophones de la jeunesse et des sports; le Conseil des ministres arabes pour la jeunesse et les sports, convoqué par la Ligue des États arabes; et les Réunions ministérielles sur la jeunesse,

organisées par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Ces manifestations ont encouragé la création de structures, de politiques et de programmes gouvernementaux en faveur de la jeunesse.

C. Au niveau international

17. Les délégués de 39 pays, y compris les représentants des organisations de jeunesse non gouvernementales qui constituent le Youth caucus (rassemblement des jeunes) se sont réunis aux Maldives du 10 au 12 mai 1992, lors de la première Réunion des ministres du Commonwealth responsables de la jeunesse. La Réunion a examiné les moyens de renforcer les ministères de la jeunesse et d'associer directement les jeunes à ce processus et au développement national. La Réunion s'est également penchée sur les questions de la jeunesse et du service communautaire ainsi que de la jeunesse et de l'alphabétisme.

18. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a conçu un programme d'activités dans le domaine de la jeunesse et de l'environnement. Parmi celles-ci figurent l'appui à un réseau de 12 centres de liaison régionaux de jeunes sur les questions de l'environnement, la remise de 500 prix de la jeunesse, une campagne de promotion pour initier la jeunesse à participer à la lutte pour la propreté de l'environnement et enfin l'organisation du forum des jeunes du PNUE en vue de l'élaboration d'un Agenda 21 pour la jeunesse.

19. Le dix-septième Séminaire international pour la promotion de l'action en faveur de la jeunesse rurale s'est tenu à Herrsching, Allemagne, du 3 au 22 juillet 1994, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce séminaire, qui se tient deux fois par an depuis 1962, est destiné aux dirigeants nationaux et régionaux d'organisations de jeunesse rurale du secteur public et privé qui sont responsables du travail des jeunes ruraux.

III. COURANTS DE COMMUNICATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, LA JEUNESSE ET LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

20. L'Organisation des Nations Unies se soucie depuis longtemps de l'amélioration des courants de communication entre les organismes du système des Nations Unies, la jeunesse et les organisations de jeunesse.

21. Par sa résolution 44/59 du 8 décembre 1989, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général d'organiser une réunion entre les représentants des organes de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des institutions spécialisées intéressées et des organisations non gouvernementales de jeunes, pour examiner les problèmes que posaient les courants de communication existant entre le système des Nations Unies et les organisations de jeunes, de manière à améliorer lesdits courants et à mettre en place des structures efficaces de communication et de coopération. L'Assemblée priait également le Secrétaire général de mettre au point des méthodes "axées sur les moyens d'accorder les courants de communication comme il convient avec les projets et activités des organes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées relatifs à la

jeunesse et d'inclure dans (son rapport) des suggestions concrètes touchant la coopération entre le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales de jeunesse".

22. Conformément à ce mandat, le Forum des jeunes du système des Nations Unies s'est tenu à Vienne du 27 au 29 mai 1991. Y participaient environ 150 représentants d'organisations de jeunesse non gouvernementales, nationales, régionales et internationales ainsi que des représentants d'environ 25 programmes et organismes du système des Nations Unies concernés par la jeunesse. Le Forum a examiné et fait des recommandations sur les points suivants : l'amélioration des courants de communication, la mise en place de structures efficaces de communication et de coopération; l'adaptation de ces courants de communication aux projets et activités des organes de l'Organisation des Nations Unies; et la formulation de propositions qui seraient incorporées au projet de Programme mondial d'action pour la jeunesse pour l'an 2000 et au-delà ainsi qu'au calendrier des manifestations prévues pour la célébration, en 1995, du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. Les participants au Forum ont également suggéré que le Forum soit convoqué tous les deux ans et que ses participants comprennent les représentants des organisations internationales non gouvernementales de jeunesse, des instances régionales et mondiales de la jeunesse, des organisations nationales de jeunes, et des organismes et agences du système des Nations Unies concernés par les affaires de la jeunesse, ainsi que d'organisations intergouvernementales de jeunes. Conformément à la résolution 44/59 de l'Assemblée générale, le Forum a également présenté, dans le cadre de projets de partenariat, des suggestions concrètes sur la coopération entre les organismes du système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales de jeunes. Ces suggestions portaient sur le cadre conceptuel, les structures et les projets prioritaires dans le domaine de la coopération en faveur de la jeunesse, et notamment sur les moyens d'améliorer la conception, l'exécution et l'évaluation des projets et la recherche de fonds destinés au Fonds des Nations Unies pour la jeunesse.

23. La mise en route de la deuxième phase de restructuration des secteurs économiques et sociaux du Secrétariat des Nations Unies a conduit à reporter la deuxième session du Forum à l'année 1996. L'Assemblée générale, dans sa résolution 47/85, notait la tenue du Forum des jeunes à Vienne en 1991 et, en adoptant le plan à moyen terme pour la période de 1992-1997⁸, tel que révisé, convenait que les canaux de communication et les modes de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organismes et institutions du système, les ministères et directions de la jeunesse des États Membres et les organisations non gouvernementales de jeunes seraient renforcés et que le Forum des jeunes du système des Nations Unies tiendrait des réunions biennales, notamment pour préparer les activités de promotion et planifier l'exécution du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

A. Au niveau national

24. Le Département de la coordination des politiques et du développement durable, dans le cadre de son sous-programme sur l'intégration de la jeunesse au développement, a pris des mesures pour renforcer les courants de communication sur les questions relatives à la jeunesse entre le système des Nations Unies,

les organes nationaux de coordination, et les instances, les services et organisations de jeunes, ou destinés à la jeunesse. Ces mesures ont notamment concerné les organisations ci-après : Youth Affairs Council (Conseil de la jeunesse) (Australie), Fédération de la jeunesse (Autriche), Canada World Youth (Jeunesse Canada World), Fédération de la jeunesse chinoise, Mouvement national des jeunes du Costa Rica, Conseil danois de la jeunesse, Jamaican Youth Council (Conseil jamaïquain de la jeunesse), Conseil malaisien de la jeunesse, Comité néerlandais pour le travail des jeunes, Conseil national de la jeunesse du Nigéria, Conseil de la jeunesse de Norvège, etc. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a contribué à la création d'organisations de jeunesse dans plusieurs pays en développement. Les centres d'information des Nations Unies ont fourni du matériel éducatif à ces organisations pour leurs séminaires nationaux de formation et leurs conférences.

25. Le Forum des jeunes de 1991 a examiné un certain nombre de projets destinés à accroître la participation de la jeunesse aux activités nationales de développement. L'un de ces projets, présenté par l'Association Canada World Youth/Jeunesse Canada World, proposait la création d'un programme d'échange de jeunes des Nations Unies. Canada World Youth a réalisé ce projet avec l'aide des Volontaires des Nations Unies (VNU) qui ont accepté de participer à une phase pilote associant des jeunes de 18 à 24 ans, par paires et à court terme, à un projet de développement. En 1993, Canada World Youth et les Volontaires des Nations Unies ont ainsi envoyé des jeunes venant du Canada et du Bénin, dont 50 % étaient des jeunes femmes, pendant six mois, dans huit communautés rurales dans lesquelles les Volontaires des Nations Unies exécutaient des projets. Les résultats de cette expérience ont été si prometteurs que toutes les parties concernées ont recommandé d'étendre le programme. Les Volontaires des Nations Unies et Canada World Youth ont invité les organisations de jeunesse nationales internationales et non gouvernementales du monde entier à participer au projet et les Volontaires des Nations Unies étudient actuellement avec d'autres institutions et organisations du système des Nations Unies la possibilité de mettre sur pied un programme conjoint. En outre, le Fonds des Nations Unies pour la jeunesse a apporté son appui à des projets réalisés par la Fédération de la jeunesse chinoise et par le Mouvement national des jeunes du Costa Rica.

B. Au niveau régional

26. En 1993 et 1994, les commissions régionales des Nations Unies ont coopéré avec les organisations régionales intergouvernementales de jeunes ainsi qu'avec les bureaux régionaux des organismes et agences des Nations Unies à l'exécution des projets en faveur des jeunes destinés à améliorer les courants de communication.

27. La CESAP a organisé des réunions et parrainé des projets auxquels ont participé des représentants d'organisations régionales non gouvernementales de jeunesse ainsi que des institutions et bureaux régionaux du système des Nations Unies. Les participants à ces réunions ont recherché les moyens de renforcer des communications au niveau régional.

28. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a organisé des réunions à l'intention des organisations régionales non gouvernementales de jeunes, des conférences à l'intention des ministères et départements responsables de la jeunesse, et enfin des réunions interinstitutions pour les bureaux régionaux des Nations Unies. Ces efforts ont associé tous les acteurs concernés par l'ensemble du programme de la Commission.

29. Les autres commissions régionales des Nations Unies ont réalisé des études en coopération avec les organisations non gouvernementales de jeunes. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ont publié des annuaires et des études en coopération avec les organisations non gouvernementales de jeunes. Cependant, malgré les principes directeurs adoptés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 32/135, du 16 décembre 1977, 36/17, du 9 novembre 1981 et 47/85, aucune structure n'a été établie pour encourager la communication et la coopération dans chaque région. Le Forum des jeunes de 1991 appelait à un nouveau partenariat, axé sur la réalisation de projets, entre les organisations régionales non gouvernementales de jeunes, les instances régionales et les commissions régionales des Nations Unies, ainsi que les bureaux régionaux des organismes et agences du système des Nations Unies. Pour promouvoir cette coopération, le Fonds des Nations Unies pour la jeunesse a accordé des dons au Conseil asiatique de la jeunesse, à l'Union de la jeunesse arabe, au Centre latino-américain de la jeunesse et au Mouvement jeunesse panafricain de la jeunesse.

C. À l'échelon international

30. Actuellement, 50 organisations non gouvernementales de jeunes, ou ayant des liens avec les jeunes, ont un statut consultatif auprès de l'ECOSOC. Par ailleurs, il existe six principales instances représentant des organisations non gouvernementales de jeunesse qui sont dotées d'un statut consultatif auprès des institutions du système des Nations Unies : la Réunion officieuse des ONG internationales de jeunes de Genève; le Comité des ONG sur la jeunesse, au Siège de l'Organisation des Nations Unies; le Comité des ONG sur la jeunesse de Vienne; le Comité consultatif des ONG de jeunes de l'UNESCO; le Groupe de travail des ONG sur le tourisme chez les jeunes de l'Organisation mondiale du tourisme et le Groupe consultatif des ONG de jeunes de l'UNICEF. Des groupes consultatifs et réseaux d'ONG ont été établis à l'occasion de certaines conférences mondiales des Nations Unies, telles que la Conférence internationale sur la population et le développement, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le Sommet mondial pour le développement social. C'est à l'occasion du Forum des jeunes de 1991 que l'on a pour la première fois réuni ces groupes d'ONG de jeunes et cherché à les associer aux projets des Nations Unies concernant la jeunesse.

IV. PRÉPARATIFS DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE ET PROJET DE PROGRAMME D'ACTION MONDIAL POUR LA JEUNESSE À L'HORIZON 2000 ET AU-DELÀ

31. En application de la résolution 47/85 de l'Assemblée générale et de la résolution 1993/24 du Conseil économique et social, en avril 1994, une note verbale a été envoyée aux États Membres et une circulaire aux organismes et

institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales sur les préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse.

32. De nombreuses activités et initiatives visant à améliorer la situation des jeunes ont été entreprises conformément aux principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse. Un certain nombre d'États Membres ont déjà pris des mesures concertées pour mieux programmer les activités en faveur de la jeunesse. Au niveau régional, les commissions économiques régionales de l'ONU et les autres organisations régionales intéressées ont commencé à passer en revue les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans leurs régions respectives depuis 1985 en vue d'élaborer une stratégie régionale à long terme pour la jeunesse. Au niveau international, les organes de l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées se sont essentiellement attachés à établir des études et à effectuer des recherches sur les nouveaux problèmes de la jeunesse, à faciliter la publication et l'échange d'informations sur les activités liées au dixième anniversaire, à utiliser leurs réseaux d'information et à organiser des réunions et des conférences en 1995. Les organisations non gouvernementales ont également déployé des activités dans ce domaine.

33. À sa trente-quatrième session, en 1995, la Commission du développement social examinera la version définitive du "Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà" et le soumettra, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, à l'Assemblée générale à sa cinquantième session. On envisage que l'Assemblée se réunira en session plénière extraordinaire pour examiner et adopter le document dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de l'Année.

A. Activités au niveau national

34. Les États Membres ont signalé de nombreuses activités s'inscrivant dans le cadre du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. Ces activités comprennent notamment la mise au point d'un programme pour la phase préparatoire de l'anniversaire, l'examen des politiques et plans nationaux en vigueur, des recherches sur les nouveaux problèmes de la jeunesse, le lancement de campagnes d'information, l'encouragement de la participation des jeunes à la commémoration du dixième anniversaire, l'émission de timbres et d'affiches et l'organisation de réunions et manifestations spéciales.

35. Le Lesotho mène une campagne de sensibilisation et une étude sera entreprise pour définir des projets susceptibles d'aider des jeunes à bien repérer les meilleures possibilités d'emploi.

36. Aux Maldives, une conférence nationale de la jeunesse, tenue à la fin de 1992, a adopté un plan d'action pour le développement des jeunes et une déclaration sur la jeunesse maldivienne. Une enquête nationale sur les besoins des jeunes et une politique nationale en faveur de la jeunesse ont également été élaborées.

37. Le Ministère néo-zélandais de la jeunesse a établi un rapport sur l'application d'Action 21, adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement⁹, et a mis au point une politique nationale de la jeunesse.
38. Le Conseil national de la jeunesse de Singapour prévoit d'organiser en 1995 un séminaire national sur la jeunesse, une manifestation sportive internationale et un concours de poésie.
39. Le Népal prévoit de créer un comité national et des comités de région et de district pour coordonner les manifestations avec les diverses organisations de jeunes et les organismes gouvernementaux. On publiera en 1995 une encyclopédie sur la jeunesse qui comprendra des données socio-économiques sur les questions prioritaires pour la jeunesse népalaise et ses caractéristiques, ses vues, ses préoccupations et ses aspirations. Un fonds pour la jeunesse sera créé en 1995.
40. Au Pakistan, une session spéciale du Parlement national de la jeunesse s'est tenue en septembre 1993 pour préparer le dixième anniversaire et définir les questions relatives à la jeunesse. Des recherches seront entreprises et une stratégie nationale élaborée. Les autres activités prévues comprennent la formation de clubs de la jeunesse au niveau des communautés, l'attribution de certificats d'action en faveur de la jeunesse aux médias couvrant les activités des jeunes liées au dixième anniversaire, et la formation des jeunes.
41. Le Conseil présidentiel philippin chargé de la jeunesse a mis au point des activités pour le dixième anniversaire. Elles s'inscrivent dans le cadre du plan national de développement de la jeunesse (1994-1998) et comprennent : une analyse de la situation des jeunes; une évaluation des services à la disposition des jeunes; la définition des questions relatives à la jeunesse; la mise au point d'approches et de stratégie visant à résoudre les problèmes et la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes et projets proposés.
42. La Fédération de Russie a formulé un programme national/fédéral intitulé "Jeunesse de Russie" qui sera mis en oeuvre par le Comité de la jeunesse de la Fédération de Russie et divers ministères fédéraux intéressés. Les principales activités envisagées comprennent : la création d'un système d'information sur la jeunesse; des projets sur les conditions socio-économiques de la jeunesse; le soutien des activités des organisations non gouvernementales; et des activités de promotion de l'épanouissement spirituel et physique des jeunes.
43. À Sri Lanka, le Conseil national des services pour la jeunesse du Ministère de la jeunesse et des sports se concentrera sur : l'éducation et la formation; la prévention du terrorisme; le développement communautaire; l'abus des drogues et le trafic illicite des drogues; le rôle des jeunes femmes; la santé des adolescents, surtout la prévention du syndrome d'immuno-déficience acquise (sida); la planification de la famille; le chômage; la sensibilisation à l'environnement; et les droits des jeunes. Le Gouvernement a proposé de créer un centre international chargé de centraliser et de coordonner les activités de recherche.

44. En Inde et au Suriname, des comités préparatoires nationaux ont été chargés de mettre au point des programmes détaillés pour le dixième anniversaire.

45. En Namibie, un centre polyvalent de documentation sur la jeunesse a été créé en 1994.

46. L'Allemagne a formulé un programme pour la création d'organisations bénévoles de services pour la jeunesse dans les nouveaux États fédérés. Un plan fédéral en faveur de la jeunesse et de l'enfance a été mis au point en 1993. En outre, un rapport national sur la jeunesse contenant les éléments d'une politique de la jeunesse a été établi. Une année de travaux écologiques bénévoles a été lancée pour sensibiliser les jeunes aux problèmes de l'environnement.

47. Saint-Vincent-et-les Grenadines prévoit d'entreprendre des recherches sur les élèves des écoles secondaires et d'organiser des réunions de jeunes sur des sujets comme les drogues, les modes de vie, l'environnement, etc.

48. En Suède, les célébrations du dixième anniversaire sont liées à la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Pour 1994, le Gouvernement a alloué un montant de 2,1 millions de couronnes à des projets relatifs à la jeunesse. Le soutien à ces projets se poursuivra en 1995.

49. En Jamaïque, un plan national d'enregistrement des jeunes au chômage constitue l'une des activités essentielles. Une large place sera faite à des campagnes de plantation d'arbres et à d'autres activités promotionnelles.

50. L'Espagne a appliqué un plan intégré pour la jeunesse pendant la période 1987-1993 et entrepris une évaluation de ce plan en 1994. Les thèmes principaux de ce plan étaient l'éducation, la formation, l'emploi, la qualité de la vie, l'égalité des chances, la participation et la coopération internationale. Le Gouvernement a indiqué que ces questions s'inscrivaient dans le cadre du dixième anniversaire.

51. L'Autriche organisera en février 1995 un séminaire de jeunes sur le rôle de l'Autriche en Europe centrale et orientale et sur les méthodes et mécanismes de l'Organisation des Nations Unies. L'Autriche verse chaque année une contribution de 124 000 schillings au Fonds des Nations Unies pour la jeunesse depuis la célébration de l'Année internationale de la jeunesse en 1985.

B. Activités au niveau régional

52. La CESAP célèbre le dixième anniversaire de l'Année en réorientant son programme de travail actuel de façon à tenir compte des besoins des jeunes dans la mise en valeur des ressources humaines. Elle exécute, au niveau tant régional que national, une série de projets de formation et de perfectionnement professionnel spécifiquement destinés aux jeunes. Un grand projet vise à renforcer le rôle des organisations de jeunes dans la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle, surtout chez les filles et les jeunes femmes. La CESAP entreprend, en coopération avec des organisations de jeunes, une étude

et une évaluation générales du développement de la jeunesse depuis 1985, en vue de proposer des programmes d'action régionaux pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

53. La CEPALC coopère avec la Conférence ibéro-américaine des ministres responsables de la jeunesse à la formulation d'un plan régional d'action pour la jeunesse et elle a aidé l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse à organiser la réunion d'un groupe d'experts en 1993. Une conférence préparatoire s'est tenue à San Salvador de Bahia (Brésil) en juillet 1993, et la septième Conférence ibéro-américaine des ministres responsables de la jeunesse, réunie à Montevideo en avril 1994, a adopté un programme d'action régional pour le développement de la jeunesse en Amérique latine qui englobe la période 1995-2000.

54. La CEA a organisé un séminaire national sur la jeunesse, les drogues et la santé en coopération avec le Ministère éthiopien de la santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Addis-Abeba en juillet 1994. La CEA a l'intention d'organiser un deuxième séminaire sur le même sujet.

55. En coopération avec la CEA et le Mouvement panafricain de la jeunesse, l'OUA a arrêté le plan d'une conférence régionale sur la jeunesse, qui se tiendra en janvier 1995 et coïncidera donc avec le dixième anniversaire. Cette conférence aura pour thème "La jeunesse africaine dans les années 90 et au-delà : paix, développement et participation". La conférence devrait élaborer un plan régional d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

56. Plusieurs organisations non gouvernementales régionales de jeunesse ont entrepris des projets concernant tant la préparation que la célébration du dixième anniversaire (voir l'annexe II au présent rapport).

C. Activités au niveau international

57. Dans le cadre de la restructuration des secteurs économique et social de l'Organisation des Nations Unies, la responsabilité du programme en faveur des jeunes de l'Organisation des Nations Unies a été attribuée au Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat. Le Département fournit également un appui aux organes délibérants, à savoir le Conseil économique et social, l'Assemblée générale et leurs organes subsidiaires respectifs et les aide à s'acquitter des fonctions de coordination dont ils ont été investis. Le Secrétariat a poursuivi les préparatifs du dixième anniversaire. On trouvera ci-dessous un résumé de ces activités.

58. Les observations et vues des États Membres, organismes et organes du système des Nations Unies, ainsi que de certaines organisations non gouvernementales, sur le projet de programme d'action mondial pour la jeunesse, ont été sollicitées en 1993 en vue de l'établissement du rapport sur le programme d'action mondial que le Secrétaire général doit soumettre à la Commission du développement social en 1995.

59. Une large publicité a été assurée au dixième anniversaire dans six numéros du Bulletin d'information sur la jeunesse et huit numéros du United Nations Youth Newsletter. L'accent y était mis sur ce qui suit : a) les gouvernements,

le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales sont encouragées à promouvoir et susciter des activités de fond, de promotion et d'information; b) les partenaires et agents intéressés sont encouragés à transmettre un calendrier des activités prévues pour marquer le dixième anniversaire au Secrétariat, qui établira le calendrier général des manifestations du dixième anniversaire.

60. Des lettres d'accord ont été signées entre le Secrétariat et l'Autriche, la République populaire de Chine et la Fédération de Russie. Ces lettres portent essentiellement sur la mise au point de politiques intégrées de la jeunesse dans le cadre du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et comprennent des accords relatifs à l'échange d'informations, à l'élaboration des politiques et à la coordination des programmes et des activités.

61. Un dialogue a été instauré avec les États Membres et les organisations non gouvernementales sur les préparatifs et la célébration du dixième anniversaire, grâce à des déclarations et des messages, à l'organisation des réunions et à des missions à Moscou en avril 1992, au Danemark en mars 1993, en Malaisie en avril 1993, en Chine en juin 1993 et en Hongrie en juin 1993.

62. Deux grandes études directives sur la jeunesse ont été achevées en 1993 : La situation de la jeunesse dans les années 90 : tendances et perspectives¹⁰ et Les jeunes et le sida : stratégie pour l'élaboration de programmes d'information et d'éducation aux fins de la prévention du sida et de la lutte contre cette maladie¹¹. La première étude a été établie en coopération avec des consultants du Comité de recherche sur la sociologie de la jeunesse de l'Association internationale de sociologie et avec des matériels fournis par le Programme du Commonwealth pour la jeunesse et des organisations et institutions du système des Nations Unies. La deuxième étude a été réalisée en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé et l'Assemblée mondiale de la jeunesse, organisation non gouvernementale internationale de jeunes dotée du statut consultatif (catégorie I) auprès du Conseil économique et social.

63. Une réunion interrégionale sur le rôle de la famille dans la socialisation de la jeunesse a été organisée par le secrétariat ad hoc de l'Année internationale de la famille et le Service des politiques et programmes en faveur de la jeunesse (tous les deux du Département de la coordination des politiques et du développement durable), en coopération avec la Fédération chinoise de la jeunesse, à Beijing du 31 mai au 4 juin 1993. Cette réunion avait pour objectif de formuler des recommandations et principes directeurs sur des mesures propres à appuyer la fonction de socialisation que remplit la famille vis-à-vis des jeunes. La réunion a également permis de revoir le projet de programme d'action mondial pour la jeunesse. Cette réunion était cofinancée par le Fonds des Nations Unies pour la jeunesse et le Fonds de contributions volontaires pour l'Année internationale de la famille.

64. Une conférence internationale a été organisée par HOPE 87 (initiative autrichienne pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le monde entier) à Budapest du 14 au 16 juin 1993, avec une aide importante du Secrétariat. Le sujet en était "L'emploi des jeunes : point de rencontre entre l'Est et le Sud" et elle avait surtout pour objet d'étudier le chômage des jeunes et le programme d'action mondial pour la jeunesse.

65. Le Secrétariat a continué à contrôler l'application des principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse et ses conclusions ont été soumises à l'Assemblée générale à sa quarante-septième session (A/47/349).

66. Le Secrétariat a pris des mesures pour renforcer les courants de communication entre l'Organisation des Nations Unies et les instances et organes nationaux de coordination. En 1992-1994, des lettres contenant des principes directeurs et des recommandations sur la préparation des calendriers d'activités marquant le dixième anniversaire ont été périodiquement envoyées aux points nationaux de convergence et aux organisations de jeunes.

67. Les relations de travail ont été renforcées avec plusieurs organisations non gouvernementales internationales et régionales de jeunes (comme l'Assemblée mondiale de la jeunesse, le Conseil asiatique de la jeunesse, le Comité des Conseils nationaux européens de la jeunesse et le Bureau d'information des étudiants européens) grâce à des réunions et à des mesures concertées de publicité pour le dixième anniversaire.

68. Le Département a continué à administrer le Fonds des Nations Unies pour la jeunesse, qui a fourni des subventions d'amorçage pour appuyer des actions novatrices et à valeur catalytique pour l'application des principes directeurs dans le cadre de projets présentés par les États Membres et par des organisations non gouvernementales de jeunes, avec le concours des gouvernements intéressés. Depuis qu'il est devenu opérationnel en 1984, le Fonds a alloué environ 400 000 dollars des États-Unis à 50 projets en faveur des jeunes. Une subvention de 4 000 dollars, récemment accordée en 1993 par le Fonds à l'école secondaire de Pakrac (dans les zones protégées par les Nations Unies en Croatie), visait à associer les élèves du secondaire à des projets communautaires de reconstruction. D'autres projets sont dans l'attente d'un financement.

69. Une réunion interinstitutions officielle sur la jeunesse aura lieu les 13 et 14 octobre 1994 au Siège de l'Organisation des Nations Unies et une consultation officielle d'ONG sur la jeunesse les 26 et 27 septembre 1994 à New York. La mise au point du projet de programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà se poursuivra jusqu'à sa soumission à la Commission du développement social en avril 1995.

70. Le programme des Volontaires des Nations Unies a souligné la nécessité d'établir et de renforcer dans chaque pays un mécanisme chargé d'évaluer les avantages intersectoriels en matière de développement pouvant découler pour les jeunes des plans nationaux de développement tels qu'ils ont été définis. Le programme des Volontaires des Nations Unies s'est attaché à définir, dans les pays respectifs, les domaines où des efforts spéciaux s'imposent en ce qui concerne les problèmes des jeunes (d'ordre soit géographique : zones urbaines/zones rurales; soit thématique : emploi des jeunes, intégration sociale urbaine, jeunes exploitants agricoles, etc.). Le programme des Volontaires des Nations Unies souligne également la nécessité de mettre en place un mécanisme qui serait chargé de relier continuellement les différents partenaires dans le domaine de la jeunesse (gouvernements, organisations de jeunes et institutions

multilatérales, etc.). Telles ont été les priorités fondamentales des activités entreprises par le programme des Volontaires des Nations Unies pour marquer le dixième anniversaire, sans oublier l'expansion du projet Youth Partners in Development (Les jeunes, partenaires du développement).

71. Le PNUÉ a indiqué que toutes les activités relatives aux jeunes et à l'environnement menées en 1995 seraient liées au dixième anniversaire. Ces manifestations comprennent les forums régionaux des jeunes du PNUÉ, le Forum mondial des jeunes du PNUÉ, le Mouvement mondial de jeunes-Rock the Earth (réseau informatisé) et Jeunesse XXI^e siècle en Côte d'Ivoire (16-22 juillet 1995), initiative lancée par les ambassadeurs de la jeunesse du PNUÉ pour célébrer le dixième anniversaire.

72. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a prévu un certain nombre d'activités et de manifestations qui s'inscriront dans le cadre du dixième anniversaire de l'année et du cinquantième anniversaire de l'UNESCO. Ils comprennent une consultation collective internationale des organisations non gouvernementales de jeunes et un congrès mondial sur la jeunesse et l'alphabétisation, qui aura lieu à Tokyo en septembre 1995, ainsi qu'une enquête mondiale sur les jeunes et par les jeunes qui sera réalisée au début du XXI^e siècle et une réunion sur la jeunesse et l'avenir qui se tiendra en Roumanie en 1995. À sa cent quarante-quatrième session, en avril-mai 1994, le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté une décision concernant le dixième anniversaire, par laquelle il a invité le Directeur général à prendre des mesures pour renforcer la coopération avec les autres organismes pertinents du système des Nations Unies.

73. Le Département de l'information du Secrétariat envisage la production d'un jeu d'auxiliaires audio-visuels destiné aux jeunes, qui comprendrait des simulations de cours en salle de classe sur les principaux thèmes du Sommet mondial pour le développement social. Il met également au point un dépliant destiné aux étudiants qui s'intitule "Les jeunes filles face au monde moderne".

74. L'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies est en train de réaliser des timbres commémoratifs du dixième anniversaire, qui seront émis en 1995.

75. Le Secrétariat du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies coordonne les manifestations qui marqueront cet anniversaire dans le monde entier. Le Secrétariat sert de catalyseur et de centre d'échanges d'informations pour les projets mondiaux et les renseignements relatifs à la commémoration et organise les programmes officiels de l'anniversaire. Il privilégie les programmes scolaires et universitaires et les matériels destinés aux enfants et aux jeunes (les jeunes et les organisations de jeunes sont les principaux participants) et il a mis en place une équipe spéciale constituée de jeunes.

76. Les données disponibles indiquent que de nombreuses organisations non gouvernementales de jeunes ont participé activement aux préparatifs du dixième anniversaire. Les activités qu'elles ont menées comprennent : l'analyse de la

situation des jeunes et l'examen des programmes pour les jeunes; la formulation de programmes d'action; des activités d'information et de promotion et des réunions et recherches techniques.

77. Au niveau national, les organisations non gouvernementales de jeunes suivantes ont fourni des informations sur des activités liées au dixième anniversaire :

Australian Youth Policy and Action Coalition; Fédération pakistanaise de la jeunesse; Fondation canadienne de la jeunesse; Comité des organisations de jeunes du Bélarus; Association pour le développement de la jeunesse (Bangladesh); Assemblée indienne de la jeunesse; Jamaica National Youth Council; Fédération mongolienne de la jeunesse; chapitre de Nairobi de l'Union chrétienne de jeunes gens; Conseil national de la jeunesse de Singapour; Conseil népalais de l'action sociale en faveur de la jeunesse; Organisation nationale tanzanienne de la jeunesse.

78. Les organisations non gouvernementales régionales de jeunes suivantes ont également fourni des informations sur leurs activités pour le dixième anniversaire :

Union panafricaine des étudiants; Asian Pacific Youth Forum; Conseil asiatique de la jeunesse; Conseil des comités nationaux européens de la jeunesse; Bureau d'information des étudiants européens; Réseau européen de jeunes scientifiques; Conférence de la jeunesse de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR); Forum jeunesse de la Communauté européenne; Bureau européen de coordination des organisations internationales de jeunesse.

79. Finalement, des informations ont été reçues des organisations internationales non gouvernementales de jeunes suivantes sur leurs activités pour marquer le dixième anniversaire :

Comité de coordination du service volontaire international (CCSV); Réunion officieuse de Genève des ONG internationales de jeunes; Confédération internationale des syndicats libres (CISL); Comité de la jeunesse de la Fédération internationale des jeunesses libérales et radicales; Association mondiale des guides et des éclaireuses; Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD); Organisation mondiale du mouvement scout; Organisation mondiale de la jeunesse espérantiste; Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants; Assemblée mondiale de la jeunesse; Youth Programme Council: Project Global 2000 (Global Education Associates); Youth for Development and Cooperation; Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations Unies; Fédération mondiale de la jeunesse orthodoxe (SYNDESMOS); Union internationale de la jeunesse socialiste (UIJS); Caritas Internationalis.

V. CONCLUSIONS

80. Le présent rapport indique que, si de nombreux gouvernements ont formulé une politique nationale de la jeunesse et créé un mécanisme national de coordination pour la jeunesse, moins de 30 % d'entre eux ont signalé avoir lancé un programme d'action national pour la jeunesse.

81. Plusieurs expériences novatrices concernant les courants de communication entre l'Organisation des Nations Unies et la jeunesse ont été signalés, mais les données disponibles font apparaître qu'il s'impose de renforcer ce dialogue à tous les niveaux pour intensifier l'application des programmes et des politiques et pour associer les jeunes au processus du développement.

82. Il s'impose de renforcer la coordination des programmes et des politiques en faveur de la jeunesse pour en améliorer l'impact sur les problèmes auxquels se heurtent les jeunes. Cette coordination devrait être assurée à tous les niveaux par des mécanismes associant des représentants d'organisations tant gouvernementales que non gouvernementales de jeunes et au service des jeunes et leur permettant de participer à la formulation, à l'application et à l'évaluation des politiques et programmes en faveur de la jeunesse. Ces mesures devraient reposer sur des études approfondies et intersectorielles de la situation des jeunes dans les zones tant rurales qu'urbaines, et s'attacher plus particulièrement aux besoins spécifiques des sous-groupes de jeunes vulnérables comme les jeunes femmes, les jeunes en milieu rural et urbain, les jeunes handicapés, les jeunes migrants, les jeunes réfugiés, les jeunes au chômage ou ayant un emploi et les jeunes délinquants. Les programmes d'action devraient être assortis d'objectifs précis dans ces domaines et par rapport à ces sous-groupes de jeunes, et comprendre la formation des animateurs des mouvements de jeunesse. Les comités de coordination ou conseils nationaux pour la jeunesse, les commissions régionales de l'ONU et les réunions interinstitutions des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies qui s'occupent de la jeunesse peuvent faciliter la formulation, la réalisation et l'évaluation de ces travaux.

83. Cet examen indique donc que le projet de programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà pourrait contribuer de manière importante au développement à tous les niveaux. Son examen et son approbation par l'Assemblée générale à sa cinquantième session assureraient un cadre permettant de coordonner la conception des politiques et la formulation des programmes en fonction des jeunes. Les recommandations qui suivent découlent des remarques qui précèdent :

a) Au niveau international, l'Assemblée générale pourrait prendre une grande initiative pour relancer et revitaliser ces efforts à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. Deux journées de travail (quatre séances plénières) de l'Assemblée générale, à sa cinquantième session, pourraient être consacrées à ces commémorations et à l'adoption du programme mondial d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Le calendrier ainsi recommandé se fonde sur les précédents établis par l'Assemblée pour la fin de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (quatre séances

plénières les 12 et 13 octobre 1992) et pour le dixième anniversaire du Plan d'action international sur le vieillissement (Conférence internationale sur le vieillissement, quatre séances plénières, les 15 et 16 octobre 1992);

b) Les gouvernements sont instamment invités à envisager d'envoyer des représentants de haut niveau, surtout des ministères et des départements chargés de la jeunesse, pour participer à l'examen par l'Assemblée générale du projet de programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Les gouvernements devraient également être invités à inclure dans leurs délégations respectives des représentants des organes de coordination des organisations nationales non gouvernementales de jeunes;

c) Le rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'initiatrice de la coopération et du dialogue multilatéraux sur la jeunesse pourrait être renforcé. À cette fin, il est essentiel de créer, aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental, des mécanismes propres à renforcer la coordination des politiques et des programmes relatifs à la jeunesse et à lancer des programmes d'action axés sur des objectifs et des questions prioritaires tels que le rôle de la jeunesse dans le soulagement de la pauvreté; les emplois productifs pour les jeunes et la réduction du chômage des jeunes; et l'intégration sociale et la participation des jeunes au développement national et à la coopération internationale. Les comités ou conseils de coordination nationaux, les commissions régionales de l'ONU et les réunions interinstitutions ont un rôle spécial à jouer à cet égard;

d) Les courants de communication avec la jeunesse et les organisations de jeunes devraient être en phase avec les projets relatifs aux jeunes du système des Nations Unies, et l'Organisation des Nations Unies devrait appuyer la création de conseils et comités nationaux de la jeunesse et d'organes du même ordre dans les pays où il n'en n'existe pas encore, et entreprendre des projets avec ces organes qui seraient des partenaires actifs du processus de développement;

e) L'Assemblée générale souhaitera peut-être marquer le dixième anniversaire non seulement en adoptant le programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, mais également en définissant les mécanismes chargés de promouvoir et de contrôler son application. Elle souhaitera peut-être également marquer l'anniversaire en proclamant une journée internationale de la jeunesse en 1995.

Notes

¹ Voir E/CN.4/SUB.2/1993/29, par. 103, 229 et 230 et annexe 1, art. 22.

² Voir le rapport de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, 14-25 juin 1993 (A/CONF.157/24, parties I et II).

³ Comme par exemple la Réunion interrégionale sur le rôle de la famille dans la socialisation des jeunes qui s'est tenue à Beijing du 31 mai au 4 juin 1993.

⁴ A/CONF.116/PC/L.13.

⁵ LC/G.1730/Rev.7 du 7 octobre 1992.

⁶ ST/ESCAP/1079.

⁷ E/ESCWA/SD/1993/3.

⁸ Documents officiels, quarante-septième session, Supplément No 6 (A/47/6/Rev.1), vol. II, par. 26.16.

⁹ Voir Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992 [A/CONF.151/26/Rev.1 (vol. I et Corr.1, vol. II, vol. III et Corr.1)] (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), vol. I : Résolutions adoptées par la Conférence, résolution I, annexe II.

¹⁰ ST/CSDHA/21.

¹¹ ST/CSDHA/23.

ANNEXE I

État d'application en juillet 1994 des principes directeurs concernant
la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées
dans le domaine de la jeunesse*

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Afghanistan ^{a b} | Congo ^{a b} | Indonésie ^{a b c} |
| Afrique du Sud ^{a b c} | Costa Rica ^{a b c} | Iran (République islamique d') ^c |
| Albanie ^{a b} | Côte d'Ivoire ^{a b} | Iraq ^b |
| Algérie ^{a b} | Croatie ^{a b} | Irlande ^{a b c} |
| Allemagne ^{a b c} | Cuba ^{a b c} | Islande ^{a b c} |
| Andorre ^{a b} | Danemark ^{a b c} | Israël ^{a b c} |
| Angola ^{a b} | Djibouti ^{a b} | Italie ^c |
| Antigua-et-Barbuda ^{a b} | Dominique ^b | Jamahiriya arabe libyenne ^b |
| Arabie saoudite ^{a b} | Égypte ^{a b c} | Jamaïque ^{a b} |
| Argentine ^{a b} | El Salvador ^b | Japon ^{a b} |
| Arménie ^b | Émirats arabes unis ^{a b} | Jordanie ^{a b} |
| Australie ^{a b c} | Équateur ^{a b} | Kazakhstan |
| Autriche ^{a b c} | Érythrée | Kenya ^{a b} |
| Azerbaïdjan ^b | Espagne ^{a b c} | Kirghizistan |
| Bahamas ^{a b} | Estonie ^b | Koweït ^b |
| Bahreïn ^{a b} | États-Unis d'Amérique ^c | Lesotho ^{a b} |
| Bangladesh ^{a b c} | Éthiopie ^{a b} | Lettonie ^b |
| Barbade ^{a b} | Ex-République yougoslave de Macédoine | Liban ^{a b} |
| Bélarus ^{a b} | Fédération de Russie ^{a b c} | Libéria ^{a b} |
| Belgique ^{a b c} | Fidji ^{a b} | Liechtenstein ^b |
| Belize ^{a b} | Finlande ^{a b c} | Lituanie ^b |
| Bénin ^{a b} | France ^{a b c} | Luxembourg ^{a b c} |
| Bhoutan ^b | Gabon ^{a b} | Madagascar ^{a b} |
| Bolivie ^{a b c} | Gambie ^{a b} | Malaisie ^{a b c} |
| Bosnie-Herzégovine | Géorgie ^b | Malawi ^{a b} |
| Botswana ^{a b} | Ghana ^{a b c} | Maldives ^{a b} |
| Brésil ^b | Grèce ^{a b c} | Mali ^{a b} |
| Brunéi Darussalam ^{a b} | Grenade ^b | Malte ^{a b c} |
| Bulgarie ^{a b} | Guatemala ^{a b} | Maroc ^{a b} |
| Burkina Faso ^{a b} | Guinée équatoriale | Maurice ^{a b} |
| Burundi ^{a b} | Guinée-Bissau ^b | Mauritanie ^{a b} |
| Cambodge | Guinée ^{a b} | Mexique ^{a b c} |
| Cameroun ^{a b} | Guyana ^{a b} | Micronésie (États fédérés de) ^b |
| Canada ^{a b c} | Haïti ^{a b} | Monaco ^{a b c} |
| Cap-Vert ^b | Honduras ^{a b} | Mongolie ^b |
| Chili ^{a b c} | Hongrie ^{a b c} | Mozambique ^b |
| Chine ^{a b c} | Îles Salomon ^{a b} | Myanmar |
| Chypre ^{a b c} | Îles Marshall ^b | |
| Colombie ^{a b} | Inde ^{a b c} | |
| Comores ^{a b} | | |

* Les données figurant dans la présente annexe sont tirées de la banque de données du sous-programme sur l'intégration des jeunes au développement du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat.

| | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| Namibie ^{a b} | République | Singapour ^{a b} |
| Népal ^{a b} | centrafricaine ^{a b} | Slovaquie ^{a b} |
| Nicaragua ^{a b c} | République de Corée ^{a b} | Slovénie ^{a b} |
| Niger ^b | République démocratique | Somalie |
| Nigéria ^{a b c} | populaire lao ^b | Soudan ^{a b} |
| Norvège ^{a b c} | République de Moldova ^{a b} | Sri Lanka ^{a b c} |
| Nouvelle-Zélande ^{a b c} | République dominicaine | Suède ^{a b c} |
| Oman ^{a b} | République populaire | Suriname ^{a b c} |
| Ouganda ^{a b} | démocratique de | Swaziland ^{a b} |
| Ouzbékistan | Corée ^{a b c} | Tadjikistan |
| Pakistan ^{a b} | République tchèque ^{a b} | Tchad ^{a b} |
| Panama | République-Unie de | Thaïlande ^{a b} |
| Papouasie-Nouvelle- | Tanzanie ^{a b c} | Togo ^{a b} |
| Guinée ^{a b c} | Roumanie ^{a b c} | Trinité-et-Tobago ^{a b} |
| Paraguay ^{a b} | Royaume-Uni de | Tunisie ^{a b} |
| Pays-Bas ^{a b c} | Grande-Bretagne et | Turkménistan |
| Pérou ^{a b c} | d'Irlande du Nord ^{a b c} | Turquie ^{a b} |
| Philippines ^{a b c} | Rwanda ^{a b} | Ukraine ^{a b} |
| Pologne ^{a b c} | Saint-Kitts-et-Nevis ^{a b} | Uruguay ^{a b} |
| Portugal ^{a b c} | Saint-Marin ^b | Vanuatu ^{a b} |
| Qatar | Saint-Vincent-et-les | Venezuela ^{a b c} |
| République arabe | Grenadines ^{a b} | Viet Nam ^{a b c} |
| syrienne ^b | Sainte-Lucie ^{a b} | Yémen ^{a b} |
| | Samoa ^{a b} | Yougoslavie ^{a b} |
| | Sao Tomé-et-Principe ^b | Zaïre ^{a b} |
| | Sénégal ^{a b} | Zambie ^{a b} |
| | Seychelles ^{a b} | Zimbabwe ^{a b c} |
| | Sierra Leone ^{a b} | |

Note : Aucune donnée concernant les politiques nationales, les mécanismes de coordination et les programmes d'action nationaux relatifs à la jeunesse n'a été reçue.

^a Formulation d'une politique nationale pour la jeunesse (intersectorielle).

^b Désignation d'un mécanisme national de coordination des questions relatives à la jeunesse (ministère, conseil, comité, etc.).

^c Application d'un programme national d'action pour la jeunesse (service opérationnel bénévole).

ANNEXE II

Calendrier de certaines des manifestations régionales et
internationales destinées à marquer le dixième anniversaire
de l'Année internationale de la jeunesse

1993

Avril

Atelier international sur la santé des adolescents, tenu à Kuala Lumpur

Cérémonie de remise du prix de la Jeunesse mondiale par le Premier Ministre de la Malaisie, tenue à Kuala Lumpur

Juillet

Rassemblement oecuménique mondial des jeunes et des étudiants, organisé au Brésil par l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens

Deuxième Conférence mondiale des jeunes des populations autochtones, tenue à Darwin (Australie)

Octobre

Conférence mondiale sur les voyages organisés à l'intention des jeunes et des étudiants, tenue à Vienne

Décembre

Conférence sur la jeunesse et cérémonie de remise de prix à des jeunes, organisées par l'Association sud-asiatique de coopération régionale à Karachi

1994

Janvier

Forum de la jeunesse de l'Asie et du Pacifique, tenu à Calcutta (Inde)

Février

Conférence de la jeunesse de l'Asie et du Pacifique, tenue à Tokyo

Congrès international sur la jeunesse, tenu à Valla Olipad (Espagne)

Mars

Conférence sur la population et le développement durable : questions et défis touchant les jeunes, tenue à Accra

Avril

Septième Conférence des ministres ibéro-américains de la jeunesse, tenue à Montevideo

Juin

Quatrième Colloque nordique sur la recherche concernant la jeunesse, tenu à Stockholm

Juillet

Forum mondial 1994, tenu à Manchester (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Conférence mondiale de 1994 sur l'action sociale (vingt-sixième Conférence du Conseil international de l'action sociale), tenue à Helsinki

Troisième Forum européen sur la santé des adolescents, tenu à Utrecht (Pays-Bas)

Cinquième Forum international de la jeunesse, tenu à Séoul

Août

Forum mondial de la jeunesse, tenu à Brasilia

Quarante et unième Conférence internationale des étudiants, tenue à Tokyo

Atelier d'été de la jeunesse de la région de l'Asie, tenu à Oulan Bator

Conférence de la jeunesse européenne, tenue à Stockholm

Consultation des jeunes sur la population et le développement, tenue au Caire

Octobre

Consultation des jeunes dirigeantes, Genève

Conférence antiracisme de la jeunesse, Salzburg (Autriche)

Réunion de la jeunesse méditerranéenne, Tunis

1995

Janvier

Réunion régionale de la jeunesse africaine sur l'Année internationale de la jeunesse, Addis-Abeba

Conférence économique et sociale mondiale de la jeunesse, Wurzburg (Allemagne)

Mars

Treizième Forum de la jeunesse de l'Asie et du Pacifique, organisé par l'Organisation internationale pour le progrès industriel, spirituel et culturel, Japon

Forum de la jeunesse organisé à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social, Danemark

Conférence internationale de la jeunesse sur la santé des jeunes, Vancouver (Canada)

Avril-juin

Rassemblement international de la jeunesse en Roumanie, organisé par le Gouvernement roumain

Juillet

Rencontre internationale consacrée aux sports à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, Singapour

Conférence internationale de la jeunesse, Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)

Sommet international des femmes de l'Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines, Séoul

Conseil mondial de l'Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines, Séoul

Août

Réunion mondiale des Éclaireurs, Pays-Bas

Conférence internationale modèle des Nations Unies, New York

Novembre

Congrès international organisé par l'International Falcon Movement-Socialist Education International

Séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa cinquantième session
